

CONTRAT DE BASE			PRIMES			
ANNONCE	COEFFICIENT	SOIT CONTRAT DE	POIGNEE (10 ATOUPS)	DOUBLE POIGNEE (13 ATOUPS)	TRIPLE POIGNEE (15 ATOUPS)	PETIT AU BOUT
PETITE	*1	25	20	30	40	10
GARDE	*2	50	20	30	40	20
GARDE SANS	*4	100	20	30	40	40
GARDE CONTRE	*6	150	20	30	40	60

LES POIGNEES

Doivent être annoncées et montrées dans l'ordre croissant ou décroissant, juste avant de jouer sa première carte
L'excuse dans une poignée veut dire: plus d'atout. L'excuse peut être placée n'importe où dans une poignée.

CALCUL DES POINTS

ex = petite réussie de 3 points = $(25+3)*1=28$ arrondi à

30

ex = petite réussie de 12 points = $(25+ 12)*1= 37$ arrondi à

40

ex= garde réussie de 8 points avec double poignée et petit au bout

120

garde $(25+8) *2 = 66$ pts+ double poignée=30+ petit au bout 20 car garde =116 arrondi à 120

PS: si petit au bout réussi par le preneur mais echec contrat, la prime du petit au bout vient en déduction de la perte du contrat

Si petit au bout réussi par la défense:

le preneur réussit son contrat, la prime du petit au bout vient en diminution du gain du preneur

le preneur perd son contrat, la prime du petit au bout vient en augmentation de la perte du contrat

AUTRE PRIME SPECIALE VENANT SE RAJOUTER AU CALCUL DES POINTS= CHELEM SOIT TOUS LES PLIS

CHELEM réussi mais non annoncé: 200 pts

CHELEM réussi et annoncé: 400 pts

Le chelem annoncé doit être déclaré avant le jeu de la première carte et alors c'est celui qui annonce le chelem qui commence à jouer.

En cas de chelem, si l'excuse est dans la main du preneur, il doit jouer son excuse en dernier, excuse qui est alors considéré comme un atout.

Si le preneur a le petit+ l'excuse, il peut jouer son petit en avant dernier pli. Le petit est considéré comme petit au bout même s'il joue après son excuse.